



Une randonnée proposée par Le randonneur breton

À quelques kilomètres de Nice, le Mont Chauve d'Aspremont et son proche voisin le Mont Chauve de Tourette offrent des vues magnifiques vers le Sud : Nice, la Baie des Anges et la Méditerranée mais aussi vers le Nord avec les Alpes et le Mercantour.

	Durée	3h 05		Difficulté	Facile
	Distance	7,48 km		Retour au départ	Oui
	Dénivelé positif	345 m		Activité	Pédestre
	Dénivelé négatif	346 m		Commune	Aspremont (06790)
	Point haut	844 m		Régions	Alpes, Préalpes de Nice
	Point bas	519 m			



Trace n° 494451

Description

Se garer à Aspremont à coté de l'école et des terrains de tennis.

(D/A) Partir direction Sud-Est.

Balisage Rouge et Blanc du GR®5

Prendre le premier chemin à droite. Poursuivre toujours en prenant sur la droite afin de garder une direction Sud.

(1) À la fourche, continuer sur le chemin de droite jusqu'à atteindre un grand terre-plein.

Hors balisage

(2) Le GR®5 continue tout droit. Virer à gauche, direction Est, puis faire les deux lacets en montant afin de gagner la route d'accès au Mont.

(3) Tourner à gauche et poursuivre sur la route en lacets jusqu'aux antennes puis l'entrée du fort.

Celui-ci ne se visite pas car il sert de relais hertzien mais plusieurs accès aux remparts sont possible afin de profiter du panorama.

(4) Des remparts : vue à 360° sur le pays de [Nice](#) et l'arrière pays niçois. Faire demi-tour et redescendre.

(5) Continuer sur la route et longer d'anciens bâtiments dont il ne reste que les murs extérieurs. Continuer en direction du Nord.

(6) Prendre le chemin à gauche et le garder lorsqu'il oblique sur la droite vers la Basse de Guigo.

(7) À la croisée des chemins virer en épingle sur le chemin de gauche. À partir de cet endroit la descente est raide et parfois dangereuse. Garder une orientation Nord-Ouest.

(8) Poursuivre par le Chemin de la Bergerie puis le Chemin de Campoun jusqu'au point de départ (D/A).

Points de passage

D/A Parking des tennis

N 43.782415° / E 7.250556° - alt. 520 m - km 0

1 Sentier de droite

N 43.773968° / E 7.249451° - alt. 668 m - km 1.27

2 À gauche suivant balise

N 43.768774° / E 7.250385° - alt. 674 m - km 1.87

3 Aller/Retour jusqu'au sommet

N 43.768572° / E 7.256693° - alt. 743 m - km 2.69

4 Fort d'Aspremont - Mont Chauve d'Aspremont (870 m)

N 43.77009° / E 7.255615° - alt. 834 m - km 3.9

5 Sentier à gauche

N 43.771996° / E 7.259397° - alt. 707 m - km 5.61

6 À gauche très serré

N 43.775127° / E 7.260577° - alt. 721 m - km 6.27

7 Tout droit sur le chemin

N 43.779685° / E 7.254134° - alt. 565 m - km 7.05

D/A Parking des tennis

N 43.782427° / E 7.250599° - alt. 519 m - km 7.47

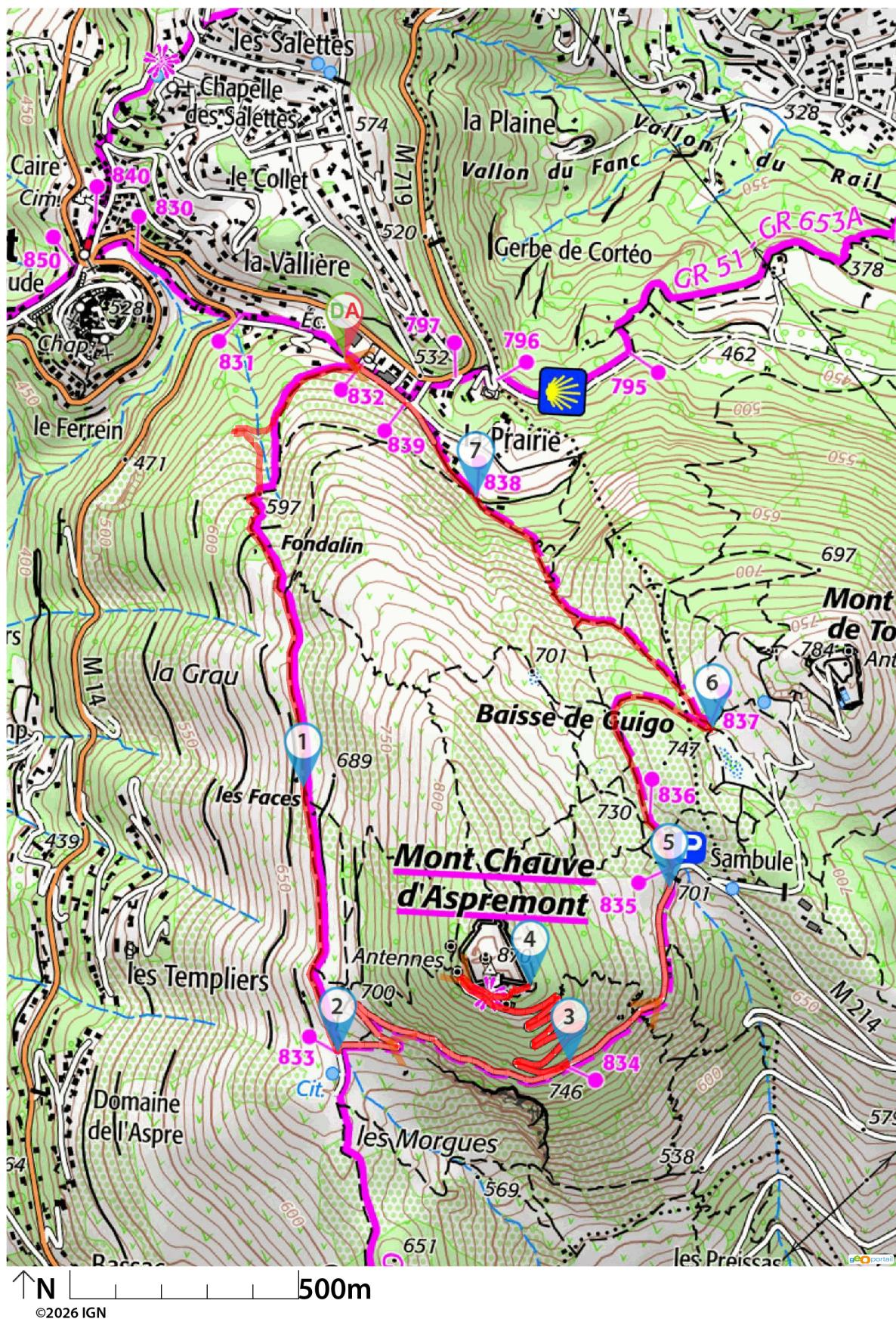
Informations pratiques

L'Aller / Retour jusqu'au sommet représente 2.5 km

Le [fort du XIXè](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-du-mont-chauve-d-aspremont/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

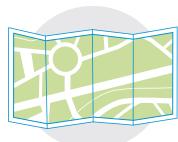
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



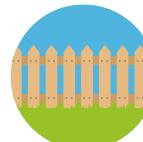
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.